N° 1047. DIMANCHE 30 OCTOBRE 1864. 9me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 29 octobre 1864.

BULLETIN.

Une dépêche de Vienne annonce que la démission du comte de Rechberg a été acceptée et que le comte de Mensdorff-Pouilly est nommé ministre des affaires étrangères.

La démission de M. le comte de Rechberg et son remplacement par M. le comte de Mensdorff-Pouilly sont l'objet de commentaires au moins prématurés. Il y a tout lieu de penser que cette substitution de personnes ne motivera aucun changement sérieux dans la politique de l'Autriche.

La *Presse* de Vienne dit que M. de Rechberg ne serait pas tombé si on avait obtenu à Kissingen ou à Carlsbad des résultats positifs, ou si tout récemment il y avait eu des chances pour une entente avec la France.

Des correspondances de Turin font connaître que la discussion ouverte dans les bureaux de la Chambre des députés sur la convention franco-italienne sont favorables à l'adoption du projet du gouvernement. Sur neuf commissaires huit appartiennent à la majorité. La discussion générale s'ouvrira lundi. On pense qu'elle ne se prolongera pas au delà de trois à quatre jours et qu'elle aboutira à la sanction du traité par au moins 200 voix contre 70 ou 80. Il est positif que Garibaldi ne viendra pas à Turin soutenir personnellement sa protestation odieuse et violente contre la France et la Papauté. Les bruits de changement de ministère sont sans fondement.

« D'après une lettre de Rome, dit le *Bulletin de Paris*, le gouvernement pontifical aurait résolu d'ajourner ses observations au sujet du traité franco-italien, non-seulement après le débat qui va s'ouvrir à Turin, mais aussi après la discussion de l'Adresse dans les Chambres françaises. Le St-Siége a trois mois devant lui, la session législative de 1865 ne devant s'ouvrir que vers le 15 janvier. »

Il circule à Turin des bruits contradictoires sur la situatiou des insurgés en Vénétie. D'après une correspondance, la bande réduite à un petit nombre d'hommes, n'aurait pas rencontré d'adhésion parmi les populations. Des lettres particulières assurent, au contraire qu'une bande nombreuse d'environ 500 hommes s'est réfugiée dans la montagne où elle peut opposer une longue résistance.

Une dépêche d'Alger annonce la soumission des tribus de Boghar.

J. REBOUX.

On écrit de New-York, au *Moniteur* :

« Les dépêches que nous recevons de Saint-Louis (Missouri) méritent une attention particulière. Deux événements importants ont signalé la dernière quinzaine : la mise à exécution de la loi de conscription par tirage au sort, et l'invasion de l'Etat du Missouri par les troupes confédérées, sous les ordres du général Price.

» Le 19 septembre, sur un ordre émané de Washington, le tirage au sort a commencé et s'est accompli avec un calme sur lequel on n'avait pas cru d'abord pouvoir compter. A part quelques réclamations soulevées par l'application abusive de la loi à des sujets étrangers par le zèle de quelques prévots-marshalls dans des districts éloignés, aucune difficulté n'est venue entraver l'application de la loi. Il est douteux, du reste, que quand on aura retranché du nombre des individus tombés au sort tous ceux qui sont exempts pour cause d'infirmités ou de nationalité étrangère ainsi que ceux qui se sont enfuis au Canada ou qui ont rejoint l'armée du général Price, le contingent demandé par le Gouvernement fédéral puisse être atteint.

» C'est vers le 20 septembre qu'on a appris à Saint-Louis que le général Price à la tête d'une armée de 25 à 30,000 hommes, était entré dans l'Etat. Parti de l'Arkansas avec 4,000 hommes et accompagné des généraux Shelby et Marma-Duke, à la tête, l'un de 5,000 hommes, l'autre de 4,000 hommes, il s'est avancé, sans rencontrer de résistance, jusqu'à un endroit appelé Pilot-Kuob qui est relié à Saint-Louis par un chemin de fer et dont il s'est emparé après un siège assez court. Delà les confédérés se portèrent jusqu'à 25 milles de Saint-Louis sur la ligne du chemin de fer dont ils étaient maîtres, et après s'être saisis de tous les approvisionnements à leur convenance et avoir emmené, à titre d'enrôlés, tous les hommes en état de servir, ils ont abandonné la direction qu'ils avaient prise vers Saint-Louis et se seraient, dit-on, mis en marche sur Jefferson-City, la capitale de l'Etat. Leur but paraît être de s'approvisionner d'hommes, de chevaux, de vivres et d'argent. Heureusement pour eux, le tirage au sort a coïncidé avec leur invasion et leurs fourni beaucoup d'hommes qui, sans cette circonstance, seraient peut-être restés en dehors de la lutte.

» La présence des troupes confédérées a naturellement donné une nouvelle audace aux guérillas qui parcourent une partie de cette contrée, et ils ont plus d'une fois montré par représailles la barbarie la plus regrettable dans leurs rencontres avec des détachements de troupes fédérales. »

Le *Moniteur* publie une intéressante correspondance de Houg-Koug, 10 septembre. Après avoir fait observer que si, autrefois, le mot Chine était devenu synonyme d'immobilité, cette comparaison commence à manquer de justesse, le correspondant continue en ces termes :

« Qu'on examine sérieusement ce qu'est de nos jours l'Empire du Milieu, qu'on compare ce que fut la Chine en 1833 et ce qu'elle est en 1864. Qu'on réfléchisse aux changements, aussi profonds que radicaux, qui s'y sont produits depuis 1860 ; on verra que la Chine avance presque autant que les autres nations. C'est que les besoins relatifs des peuples, comme les lois de la nature des choses, sont partout les mêmes. La meilleure preuve en est qu'en Chine, dans tous les ports déjà si nombreux ouverts au commerce étranger, il ne s'agit de rien moins que de l'établissement de chemins de fer.

» Le projet de chemin de fer, dû à sir Macdonald Stephenson, qui a organisé les railways de l'Inde, est au fond très pratique ; il a déjà été approuvé comme tel par la plupart des gros et riches capitalistes de Canton et a des chances pour être pris en considération par S. A. I. le prince de Koug.

» La vérité est que le projet de sir Macdonald d'établir un chemin de fer de Canton à Hanu-Kéoa, et de cette ville à Pékin, pour revenir ensuite à Shang-Haï, ne paraît plus impossible à personne. »

On lit dans la *Nouvelle presse libre* de Vienne :

On assure que la réponse à la dernière note de l'Autriche, relative à la question douanière, est arrivée de Berlin, mais qu'elle ne s'engage pas dans un examen détaillé des points de dissidence et se borne à s'en référer, avec des formes rassurantes, à des pourparlers ultérieurs.

Les dernières nouvelles d'Alep, en date du 12 octobre, annoncent que l'expédition turque commandée par Sureïa-Pacha contre les révoltés de la presqu'île du Zoor, près de l'Euphrate, n'est pas encore parvenue à dominer ces tribus. Les troupes expéditionnaires ont pu cependant traverser l'Euphrate.

Les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, du Mont-Sinaï et de l'archimandrite du Mont Athos, viennent de faire parvenir, à Buckarest, une protestation relative à la question d'indemnité. Ce document adressé à S. A. Aali-Pacha, est daté du 22 septembre ; il est on ne peut plus énergique ; les princes de l'Eglise grecque déclarent que l'offre d'indemnité faite par le prince Couza est une insulte beaucoup plus outrageante pour l'église, que le fait même de la spoliation des saints lieux ; que par conséquent, « ni leurs convictions religieuses, ni la conscience de leurs devoirs ne leur permettront jamais d'admettre l'expropriation de l'église, ni d'accepter une indemnité quelconque. »

La grève des ouvriers du Staffordshire.

Nous trouvons dans l'*International* les renseignements suivants sur la grève des ouvriers mineurs du Staffordshire :

« L'esprit des mineurs du Staffordshire s'aigrit de jour en jour, en voyant s'épuiser leurs ressources sans que leur cause ait fait un pas en avant. Ils s'irritent surtout de voir que la lassitude gagne de proche en proche, et que leurs rangs s'éclaircissent de plus en plus, par des défections successives.

» Ils oublient la modération qui avait fait leur force, et les mineurs de Bilston, qui ont repris leurs travaux cette semaine, sont en butte à des menaces, à des injures et quelquefois à des coups. Les mineurs des districts voisins viennent par milliers se masser à l'entrée des puits, et saluent par des charivaris insultants les ouvriers qui y descendent. L'irritation est surtout à son comble contre les ouvriers des mines appartenant au comte de Dudley, qui n'ont pris aucune part à la grève. Hier matin, vers quatre heures, près de deux mille individus marchaient en ordre, musique en tête, armés de bâtons, vers les puits de Fox-Yards et de Tipton-Green. Ils avaient annoncé leur intention d'arrêter les travaux par la force, et parlaient de jeter au canal ceux qui y étaient occupés.

» Un corps de cent hommes de police protégeait l'accès de la mine. Les assaillants ayant voulu passer outre, une lutte s'ensuivit ; plusieurs policimen furent blessés, mais ils restèrent finalement maîtres du terrain, et arrêtèrent dix-neuf des agresseurs. Ces derniers ont comparu devant les magistrats locaux et ont été renvoyés aux assises. »

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Le 27 octobre 1864, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales,	272.826.248 03
Effets échus hier, à recevoir ce jour,	494.078 65
Portefeuille de Paris, dont 67,881,918 fr. 22 c. provenant des succursales,	302.964.092 40
Portefeuille des succursales, effets sur place,	288.918.159 »
Avances sur lingots et monnaies,	24.386.553 95
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	4.194.000 »
Avances sur effets publics français,	14.834.200 »
Avances sur effets publics français dans les succursales,	9.103.750 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	27.323.800 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales,	19.885.100 »
Avances sur obligations du Crédit foncier,	515.900 »
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales,	383.100 »
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857)	60.000.000 »
Rentes de la réserve,	12.980.750 14
Rentes (fonds disponibles)	36.704.237 91

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 OCTOBRE 1864

UN

CRIME QUI MARCHE

(*Suite*)

» — Appelez-moi plus que jamais la mère *Pas-de-Chance*, disait à tout venant la bonne femme, désolée de l'insuccès de ses efforts pour mériter l'affection de sa petite-fille ; j'ai beau faire, cette enfant-là ne voudra jamais m'aimer. Il faut croire que son père le lui a défendu ; et comme elle lui obéit, mon Dieu ! ajoutait la pauvre grand'mère, le cœur gros de soupirs et les yeux pleins de larmes.

» C'était sans cesse la même plainte et le même chagrin.

» Un jour que je venais de faire ma visite accoutumée à Marthe, déjà souffrante à son arrivée, et depuis lors toujours plus malade, Jeanne Jouvenel me renouvela, avec l'expression du désespoir, ses doléances maternelles.

» Dans l'un de mes derniers entretiens avec la fille de Malchus Petersen, j'étais enfin parvenu à deviner le secret de cette résistance du cœur ; car avec moi, du moins, la sauvage s'était peu à peu apprivoisée, pas au point d'interroger jamais, mais assez pour ne plus refuser de répondre. Aussi me fut-il possible de donner à la grand'mère la presque certitude d'un meilleur retour de la part de sa petite-fille si, au lieu de s'abandonner à sa rancune et de maugréer à tout propos contre le condamné, elle se résignait à dire sincèrement et sans arrière-pensée à Marthe :

» — Prions ensemble pour ton père, afin que Dieu lui donne la patience à souffrir, et, avec le repentir, le pardon de sa faute !

» On pouvait maintenant donner le nom de faute au crime de Malchus sans courir le risque d'exciter dans l'âme de sa fille un mouvement de révolte ; c'était le résultat de mes entretiens avec Marthe. J'avais entrepris cette tâche délicate de respecter dans sa fleur la pieuse tendresse de l'enfant pour son père, et de lui faire comprendre, cependant, qu'elle n'avait pas le droit de maudire les juges du condamné.

» Marthe, dès les premiers mots sur ce sujet, montrait, je le voyais bien, bonne volonté pour me croire, car j'avais déjà gagné sa confiance ; mais son intelligence se heurtait, quoi que je pusse dire, à cette apparence de contradiction où elle croyait voir une horrible injustice.

» On faisait un crime à son père de ne pas travailler assez ; et c'est précisément parce qu'il avait travaillé jusqu'à l'épuisement de sa santé, jusqu'à la perte pour ainsi dire complète de la vue, qu'il était condamné. On lui avait reproché sa misère ; presque partout on en était arrivé à refuser absolument de lui faire crédit, et le jour où il était entré chez un marchand avec l'argent à la main, on l'avait arrêté et mis en prison.

» — Cependant, disait Marthe, ses pièces de monnaie avaient l'éclat et la blancheur des autres ; la même forme, la même grandeur que les autres ; une tête de roi comme les autres. On se plaint qu'il les ait fabriquées ; mais les autres ne se sont pas faites toutes seules. On les reçoit, celles-ci ; pourquoi refuse-t-on les siennes ?

» Ainsi récriminait l'enfant ; son ignorance des conventions sociales ne lui permettait pas de se rendre compte de la valeur spécifique du métal, et lui faisait confondre le talent nécessaire d'exécuter et la liberté de produire son œuvre au dehors.

» Je ne me flatte pas de lui avoir fait nettement saisir la distinction essentielle entre le pouvoir et le droit de chacun, distinction sans laquelle il n'y a plus ni sécurité ni justice dans le gouvernement et dans les actions des hommes. Cependant, un jour, Marthe me dit ingénument :

» — C'est peut-être bien vrai ce que vous me dites, monsieur le curé ; mais, vrai ou non, puisque cela ne peut pas m'empêcher d'aimer papa, je n'oublierai pas vos paroles, j'y penserai toute seule ; et quand je sentirai que je vous crois tout à fait, je vous le dirai.

» Vous le savez, la santé de Marthe allait chaque jour s'affaiblissant davantage ; il était même devenu nécessaire de la veiller la nuit : aussi avais-je placé près d'elle une de nos sœurs de Saint-Vincent, afin que celle-ci suppléât la grand'mère quand l'excès de la fatigue l'obligeait à prendre du repos. Vers la fin de la semaine dernière, Jeanne Jouvenel vint un soir au presbytère pour me prier de passer au plus tôt chez elle. La petite malade, plus confiante maintenant, plus douce, et presque affectueuse avec la bonne femme, demandait instamment à me voir. Je m'empressai de me rendre au désir de l'enfant.

» Il y avait auprès d'elle la sœur, sa seconde garde-malade et le médecin du pays. Ce dernier me fit un signe de tête peu rassurant et sortit. La grand'mère et la sœur s'étant discrètement retirées, je restai seul avec Marthe, qui me dit alors avec vivacité :

» — J'ai réfléchi, monsieur le curé, et j'ai un espoir pour papa ; mais il faut vous dépêcher de me conduire près de lui ; je veux absolument le voir avant de mourir.

» J'essayais de lui donner en sa guérison une espérance que je n'avais pas moi-même. Marthe me répliqua :

» — Vous n'avez donc pas vu comme le médecin a hoché la tête tout à l'heure ? J'ai bien compris ce qu'il n'a pas osé vous dire devant moi. Je vous l'assure, monsieur le curé, si je ne vois pas papa, je ferai ce que la sœur appelle une mauvaise mort ; car je croirai que vous m'avez trompée quand vous me disiez que Dieu est bon.

» Je ne pus que promettre à l'enfant de faire tout ce qu'il me serait humainement possible pour lui obtenir une entrevue à laquelle la difficulté de son déplacement n'était pas le plus grand obstacle. Malchus Petersen, frappé par un arrêt de justice, était, comme ses pareils, en dehors du droit commun de l'humanité. Le condamné n'est plus un homme ayant des liens de famille que l'on doive respecter. C'est une chose vivante, distincte seulement des autres par un chiffre différent. Il n'appartient plus qu'à un réglement inflexible, qu'à une discipline presque arbitraire ; et, envers lui, on n'a pas à se croire injuste alors même qu'on a peu de pitié.

» Néanmoins, mes efforts pour réunir un instant le père et la fille ne furent pas infructueux. Grâce à la chaleureuse intervention de l'aumônier de la prison où le faux-monnayeur attendait l'ordre de départ pour Cayenne, il me fut permis d'amener Marthe au parloir des prisonniers. Malgré la faiblesse de l'enfant, je m'étais décidé, sur l'avis du médecin, à la conduire à Paris.

» — Ce voyage, me dit-il, ne pourra pas aggraver de beaucoup son état, et peut-être déterminerez-vous ainsi une crise salutaire.

» Nous partîmes. Jeanne Jouvenel, qui n'était point comprise dans la permission de visite au prisonnier, nous accompagna cependant jusqu'à la porte extérieure de la maison de détention. Elle n'eût voulu céder à personne le devoir de soigner pendant le voyage sa petite-fille, qui l'avait enfin récompensée de son dévouement maternel : la veille, après la prière du soir, Marthe avait spontanément embrassé sa grand'mère.

» Nous attendîmes longtemps Malchus Petersen.

» Le malheureux, après sa condamnation entendue avec une sorte d'effronterie, était tombé depuis dans un tel état de prostration qu'on avait dû le porter à l'infirmerie, où il gisait presque agonisant. Mais quand on lui eut annoncé qu'il lui serait permis de voir sa fille, pourvu toutefois qu'il pût se lever et descendre au parloir, il se réveilla soudain de sa profonde somnolence, et, malgré l'accablement sous lequel il semblait anéanti, il trouva plus de courage qu'il ne lui fallait de forces pour quitter son lit et venir à nous.

» J'ai vu cette rencontre de la mourante et du moribond que séparaient l'un de l'autre une double grille et un espace dans lequel se tenait un surveillant. Je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai ressentie